



BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°46

Bonnes Fêtes de fin d'Année à Tous



Parution Début
Novembre 2015

Septembre-October
2015

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Cette période de reprise après les vacances scolaires se

traduit, pour notre commune, par quelques travaux importants prévus au budget « investissement » comme l'aménagement de la rue d'Anvin et la pose du panneau d'informations électronique. Depuis le 1er octobre, la mise en place du ramassage des ordures ménagères par la communauté de communes ne se fait pas sans problème et nous essayons de les régler au mieux. La fin de l'année fera appel à notre devoir civique avec les élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre. Nous comptons sur vous pour participer à ce scrutin important pour notre région et nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h et le Vendredi de 9h à 12h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M. Massart:

Sur Rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint : J.L. Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : J.M. Venant

Jeudi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : N. Lejeune

Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le

Jeudi de 17h45 à 18h45,

Lecture par la conteuse, les samedis 21 novembre et 20 décembre de 10h45 à 11h15.

Pour tout renseignement,

contacter Mme Louchet

Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h

Mercredi et jeudi de 14h à 18h

Tél:0321036869

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins

Ramassage des déchets recyclables :

lundis 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchetterie de la Communauté de Communes à Marconnelle. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

LA DUCASSE

Contrairement à l'année dernière, la météo a été très clémente pour le bon déroulement de la fête communale. Dès le samedi, les passionnés de football ont pu assister à la rencontre amicale entre les anciens de la JSB et les employés de l'entreprise Duffroy en hommage au regretté Bertrand Delmaire puis, pour la préparation de la saison, les seniors de la JSB ont rencontré l'équipe d'Huby St Leu. Les enfants pouvaient profiter de l'atelier de maquillage et des manèges.



Dimanche, une exposition de tracteurs et de voitures anciennes se tenait sur le site de l'avenir rural. Les nombreux visiteurs ont pu élire le plus beau véhicule dans chaque catégorie. Pour les voitures, c'est une 4CV qui l'a emporté devant la Juva 4 de Monsieur Hurtrel (en photo ci dessus) ; pour les tracteurs, c'est le Société Française de M. Sagot qui a reçu le premier prix malgré une concurrence forte des tracteurs Deutz car depuis de nombreuses années, la société Ets Carpentier puis SAS Willemand est le dépositaire de cette marque et beaucoup d'amateurs, dans le village, ont gardé un exemplaire témoignant ainsi de la pérennité de l'entreprise.



Au cours de l'après-midi, les majorettes et le club de gymnastique ont effectué une démonstration de leur savoir-faire devant un public nombreux et ravi.



Lundi, veille de la rentrée, les enfants pouvaient profiter de cette dernière journée de vacances pour participer à la partie de pêche au camping. En fin d'après-midi, après le concert de l'harmonie, Jean-Jacques Béthune procédait à la remise des prix du concours de javelots organisé par son établissement « le Relais du Vieux Chêne » et relevée par la présence de Robert Théry, conseiller départemental et Pascal Deray, président de la communauté de communes. Ces deux derniers n'ont pas hésité à s'essayer à ce sport

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou
07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou M Vermech
03.21.41.82.88 ou
06.45.92.06.38

Ostéopathe: GUNGAH V.

03.21.41.29.84 ou
06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M. Mortreux Nicolas
03.21.03.52.76 ou
06.82.16.50.83

Pharmacie C. Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Mercredi de 18h30 à 19h30

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de

Novembre-Décembre 2015

Mercredi 11 novembre :

Cérémonie du souvenir

Dimanche 15 novembre :

Loto organisé par les Eclipses

Dimanche 29 novembre :

Fêtes de Ste Cécile et Ste Barbe

Samedi 5 décembre :

Cérémonie de reconnaissance de la guerre d'Algérie

Dimanche 6 décembre :

Marché de Noël.

Samedi 19 décembre :

Portes ouvertes à la Bibliothèque de 10h à 17h

Dimanche 20 décembre

Concert de Noël organisé par la Bibliothèque avec l'Harmonie à 15h30

Judi 31 décembre

Repas de la St Sylvestre organisé par le Relais du Vieux Chêne.

Horaires des cérémonies religieuses :

Samedi 8 Novembre

à Blingel : 18h

Mercredi 11 Novembre

à Blangy : 11h Célébration

Dimanche 15 novembre

à Eclimeux : 11h

Dimanche 22 novembre

à Fillières: 10h30 Ste Cécile

Dimanche 29 novembre

à Blangy : 11h Célébration

Dimanche 6 décembre

à Rollancourt : 11h

Dimanche 13 décembre

à Wail : 11h

Samedi 19 décembre

au Fresnoy : 18h

Judi 24 décembre

à Blangy : 18h

Vendredi 25 décembre

à 11h : Auchy les Hesdin

Samedi 26 décembre

à Béalencourt : 18h

traditionnel de notre Région avant de déguster les moules-frites du restaurateur pour clôturer ces trois jours de festivité.

INAUGURATION DU SQUARE DE LA LIBERATION



et assister au concert de l'harmonie.

Suite à la commémoration du 70ème Anniversaire de la libération de la commune le 4 septembre 2014, le conseil municipal, en réunion le 23 octobre 2014 avait décidé, sur proposition de Michel Massart, Maire, d'appeler l'espace vert situé devant la salle des fêtes « le square de la libération en souvenir de cette journée marquante de l'histoire de notre village. C'est à l'occasion de la ducasse que cette décision s'est réalisée. En présence du président des anciens combattants Bernard Debuire, du porte drapeau Marcel Massart et de l'harmonie, la plaque rappelant cet événement de l'histoire du village a été dévoilée. Le public présent s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015



Dans le cadre des journées du patrimoine organisées les 19 et 20 septembre sur le thème « Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir », l'association Histoire et Patrimoine de Blangy en collaboration avec la municipalité proposait une exposition sur la construction de la mairie, de la maison des associations, de la chapelle Ste Emme rénovée par l'architecte Clovis Normand et du béguinage. Ces bâtiments seront encore présents dans la commune pendant de nombreuses années et il était intéressant de connaître leur histoire. Des documents rares, des plans, des photos et une documentation sur Clovis Normand prêtée par l'association du patrimoine de l'Hesdinois étaient cette exposition qui n'a pas connu le succès escompté par les organisateurs.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1er octobre, le ramassage des ordures ménagères est désormais effectué par les services de la communauté de communes. La mise en place n'a pas été simple avec le changement de jour (lundi) et d'horaire (à partir de 6h). Les habitudes de ramassage prises avec l'ancien prestataire ont du être reprécisées. Les choses semblent aujourd'hui s'améliorer même si tout n'est pas encore parfait. Nous tenons à rappeler que les services communautaires (prestataire et financeur) appliquent avec rigueur la réglementation pour cette compétence.

Les emballages ménagers et les journaux magazines

emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages en papier/carton, papiers, prospectus, journaux-magazines, cartons.

Le reste des déchets

Quelques exemples d'ordures ménagères :

- Sacs de supermarché en plastique
- Pots de yaourts, de crème fraîche
- Papier peint
- Corons à démaquiller
- Restes de cuisine
- Blisters de jambon, charcuterie...
- Suremballages en plastique (emballages de pack d'eau)
- Couches de bébé, serviettes hygiéniques
- Barquettes en plastique, en polystyrène
- Emballages gras ou souillés
- Essie-tout, mouchoirs en papier
- Sacs de café, de thé
- Sacs d'aliments pour animaux (plastifiés)
- Pots ou barquettes de fleurs
- Sacs de charbon de bois
- Nappe en papier

Il est demandé à tous de respecter au mieux le tri des déchets.

3 cas importants où les poubelles ne seront pas ramassées :

1) La poubelle jaune ne peut pas servir au stockage des ordures ménagères même si ce n'est pas le jour de ramassage des déchets recyclables.

2) Toute suspicion de présence de déchets verts dans les sacs poubelles (branches traversant le sac ou sac bombé, uniforme, révélant la présence d'herbe).

3) La poubelle jaune ne doit pas contenir d'emballages plastiques souples (exemple : emballage d'un pack d'eau ou de lait). Les employés communautaires sont habilités à faire ce type de contrôle.

Il est conseillé, si vous mettez vos sacs le dimanche soir, de les placer dans une poubelle rigide pour éviter la dégradation des sacs par les bêtes errantes la nuit. Le nettoyage vous appartient en cas de dispersion des déchets sur le trottoir. A moins d'un mois de la Conférence sur le Réchauffement de la Planète (COP21) qui verra les nations du monde entier prendre peut-être d'importantes décisions concernant le réchauffement climatique, il est nécessaire, à notre niveau, que le tri de base soit effectué pour un recyclage correct qui ne débouche pas sur la contrainte d'un nouveau tri qui coûterait davantage à la société. Nous comptons sur le civisme de tous.

QUELQUES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Depuis quelques semaines, la commune dispose d'un panneau d'informations électronique. Il est situé juste à côté de l'église et la salle des fêtes.

C'est un outil moderne de communication permettant à la municipalité et aux associations d'informer la population des différentes activités et manifestations qui ont lieu chaque jour dans notre village. A l'avenir, il devrait se substituer, petit à petit, à la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.

La société Duffroy a refait le macadam d'une partie du parking de la salle des fêtes. Nous disposons maintenant d'une surface uniforme qui va nous permettre

d'effectuer le marquage des emplacements afin d'éviter le rangement parfois anarchique des véhicules. Elle a aussi procédé à l'aménagement du bas côté, route d'Anvin le long des maisons.

COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE 1944



Comme convenu l'année dernière, lors de la commémoration des 70 ans de la libération des villages de Blangy, Azincourt, Tramecourt et Maisoncelle, les 4 communes, associées maintenant à Béalecourt se sont retrouvées le samedi 10 octobre à Maisoncelle pour renouveler cette commémoration. Monsieur le Sous-Préfet, le sénateur Jean-Claude Leroy et la conseillère départementale, Florence Barbry avaient tenu à être présents à cette manifestation pour valoriser le devoir de mémoire qu'il faut transmettre aux futures générations. Après la cérémonie au monument aux morts officiee par Bernard Debuire, les personnalités et le public venu nombreux se sont retrouvés à l'église pour inaugurer une exposition retraçant la grande guerre, la guerre 39-45 et la guerre d'Algérie. Elle était l'aboutissement d'un travail de recherche qui a duré 5 ans, mené par 3 habitants de Maisoncelle qui ont tenu à mettre en valeur les

témoignages des habitants de la commune. Le résultat final fut très apprécié par le public. En 2016, cette cérémonie aura lieu à Tramecourt.

PARRAINAGE DU 501^{ème} CONTRAT EMPLOIS Avenir



Mardi 28 octobre, à Montreuil sur mer, Régis Elbet, sous-préfet, a accueilli Michel Massart, maire, et Mélanie Hautot pour le parrainage du 501^{ème} contrat emplois avenir de l'arrondissement. Proposé depuis 2012, il est destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi en raison de leur défaut de formation ou de leur éloignement géographique.

Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Il peut être signé dans le secteur marchand, comme dans le secteur public et associatif. Parmi les avantages pour l'employeur, une partie du salaire du contrat d'avenir est prise en charge par l'État.

Mélanie, 20 ans, a été recrutée pour s'occuper des Temps d'Activités Périscolaires à l'école communale pour une durée de 3 ans. Elle aura la possibilité de suivre des formations dans ce domaine et pourra ainsi avoir une certaine expérience et étoffer son CV pour faciliter son insertion professionnelle.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 7 octobre 2015, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Massart, maire pour débattre des points suivants : **Délibération Mutualisation**: 3 sujets concernant la mutualisation avec la Communauté de communes sont soumis à une délibération du conseil.

Achat groupé du sel de déneigement : Le regroupement des communes intéressées permet d'obtenir un prix de 2,33€ pour 25 kg et la commune reste libre de la quantité à acheter. Le conseil approuve ces conditions à l'unanimité.

Prêt d'une nacelle : La Communauté de communes met à disposition des municipalités une nacelle à raison de 88h par an pour des travaux ne pouvant être réalisés par les employés communaux pour des raisons d'habilitation. Au delà de cet horaire, le coût unitaire de cette intervention correspondra au prix de location de la nacelle ramené à l'heure d'intervention majoré de 35€ (coût réel du service mis à disposition). Devant la différence de tarifs présentés par les loueurs de nacelles, le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

Droit du sol ; Autorisation : La commune ayant un document d'urbanisme (PLU), ce n'est plus aux services de l'Etat d'instruire les permis de construire mais à la communauté de communes qui a pris cette compétence. Celle-ci n'ayant pas encore recruté le personnel spécialisé dans ce domaine, le travail est confié jusqu'au 1er janvier au cabinet URBICOM. La commune supporte le coût de cette prestation.

Convention avec Sillons de Culture : L'association qui compte maintenant 18 communes du Ternois a modifié sa convention pour 2016. La cotation de 120€ devra être versée pour le 30 septembre et un spectacle est garanti dans les deux ans pour les villages adhérents. Le conseil décide à l'unanimité de renouveler son adhésion à Sillons de Culture.

Transfert de compétence à la communauté de communes: La compétence « Réseaux et services locaux numériques » est confiée au syndicat Nord Pas de Calais numérique service dépendant de la Région.

Filets de protection au terrain de football : Dans l'urgence et afin de ne pas mettre en danger la sécurité des enfants au stade municipal, il a été décidé de changer le filet derrière le but situé près de la voie ferrée. Son état ne permettait plus d'empêcher les ballons d'aller sur la voie et mettait en danger les enfants qui allaient les rechercher. Le coût est de 1300€. Le montage a été réalisé par les employés communaux, les membres de la JSB et l'entreprise Ets Martin pour le prêt du « Téléscopique ».

Questions diverses : Colis de Noël : Le colis sous forme de bons d'achat sera renouvelé cette année. En 2014, 96% des bons distribués ont été utilisés. Pour améliorer la formule, l'idée de proposer 2 bons d'achat de 10€ chacun est retenue.

Croix rouge française : Elle procédera au recrutement de nouveaux adhérents dans notre commune du 12 octobre au 21 novembre.

La Page des Echos

REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 13 septembre, le club des aînés organisait son repas spectacle. En alternance avec la fête de la bière une année sur deux, cette manifestation était l'occasion de passer une après-midi entre amis autour d'une bonne table. Une centaine de convives avait répondu à l'invitation du Président Jean-Paul Louvet et des membres du bureau et, tous ont apprécié le repas proposé par Jean-Jacques Béthune, restaurateur au Relais du Vieux Chêne et le spectacle de Jérôme Ch'mi, animateur dansant et imitateur qui a mis une ambiance de folie. Si cette manifestation était la dernière de l'année pour le club des aînés, les projets ne manquent pas pour 2016 avec une sortie en mai, le lieu et la date restant encore à déterminer, la Fête de la Bière le samedi 17 septembre et un repas dansant



avec spectacle le jeudi 3 novembre à Bal Parc.

LE HARAS DE BLINGEL MIS EN SCÈNE



Vendredi 18 septembre, les amateurs de la série « Les petits meurtres d'Agatha Christie » diffusée sur France 2 ont pu voir sur le petit écran l'épisode « Murder Party » tourné en juin au Haras de Blingel. Le commissaire Laurence (Samuel

Labarthe), sa secrétaire Marlène (Elodie Frenck à gauche) et la journaliste Avril (Blandine Bellavoir) ont dû résoudre une série de meurtres au Haras de Laetitia Salvan (Valeria Cavalli à droite sur le cheval). Sur fond d'usurpation d'identité et d'héritage, cette histoire a trouvé son dénouement grâce au talent du commissaire et de ses deux complices mais l'intérêt était aussi dans la mise en scène et les images qui valorisaient le haras. Pour le spectateur, c'était une façon de le voir autrement et le réalisateur a réussi à mettre en valeur ce bâtiment chargé d'histoire et maintenant connu au niveau national. L'émotion a été grande pour les anciens de la commune qui l'ont connu lorsque l'activité était encore importante. Espérons que ce coup de projecteur sera aussi un tremplin pour l'avenir.

OUVERTURE DE LA CHASSE ET BATTUE



Dimanche 20 septembre, c'était l'ouverture pour les membres de la société de chasse St Hubert. Une petite cinquantaine de chasseurs se sont retrouvés pour pratiquer leur loisir favori. Cette année, la reproduction des perdrix a été difficile. Aussi, quelques semaines avant l'ouverture, une remise avait été effectuée à plusieurs endroits du territoire. En général, le petit gibier n'a pas fait défaut. Faisans, lièvres, lapins et pigeons n'ont pas manqué à nos nemrods passionnés.

Quelques semaines plus tard, alors que les agriculteurs avaient observé des dégâts en ensillant le maïs, une horde de sangliers était localisée dans le grand marais. Le samedi 25 octobre, une battue était organisée. Dix sangliers ont été levés mais deux seulement ont été tués ainsi que deux renards. Le bilan aurait pu être plus important. Il faudra peut-être renouveler cette opération pour réguler ce gibier qui devient de plus en plus présent sur le

territoire.

REMISE DE MAILLOTS À LA JSB

Vendredi 16 octobre, les dirigeants, les joueurs et quelques supporters de la JSB s'étaient donné rendez-vous au « Relais du Vieux Chêne », siège de l'association, pour la remise officielle d'une tenue complète (shorts, chaussettes et maillots) par l'entreprise VEYNAT, transporteur spécialisé dans la citerne alimentaire. C'est Monsieur Christophe Martin, responsable régional de la société mais aussi joueur de la JSB qui est à l'origine de ce projet. Comme il l'a rappelé dans ces propos, cette opération est un investissement de son entreprise pour la jeunesse de la JSB qui représente l'avenir du club et compte bien poursuivre ce partenariat avec les équipes de jeunes. Jean-Marie Delmaire, président de la JSB et Michel Massart, maire, remercièrent vivement la société VEYNAT pour le don de cet équipement complet qui permettra aux seniors de défendre les couleurs du club et de la commune. La petite manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié.



CONCERT D'AUTOMNE DE L'HARMONIE



Dimanche 18 octobre, l'Harmonie présidée par Hubert Louchet proposait son concert d'automne. Avec un programme varié alliant musiques rétros et modernes, de variété ou de cinéma, les musiciens ont comblé le public présent. Au cours de leur prestation, la plus jeune des musiciennes, Fanny, 15 ans a pris la baguette pour diriger, quelques instants, l'harmonie. Passionnée de musique, elle pratique le saxo mais aussi le violon. Elle est au conservatoire de Boulogne, en classe de seconde et son rêve est d'intégrer l'orchestre d'André Rieux. La musique reste son centre d'intérêt. Hubert Louchet et Laurent Maillard peuvent être rassurés, en cas d'absence, Fanny est disposée à prendre la baguette.

Prochaine sortie de l'Harmonie : le concert de Noël organisé par la bibliothèque le dimanche 20 décembre à 15h30.